Comité: une Assemblée Générale encourageante.

Le Comité de Quartier a tenu son Assemblée Générale le 7 novembre 2014 en présence de Messieurs FILLOLA Conseiller Général et de SCORAILLE Maire de quartier.

Cette Assemblée Générale était très importante puisque nous devions rendre compte des résultats de l'enquête réalisée en septembre auprès des habitants du quartier, et décider du devenir de notre Comité.Il ressort de notre enquête que :

- Un quart des personnes qui ont répondu ne connaissaient pas l'existence du Comité de quartier
- Les actions les plus anciennes ont été oubliées (limitation des hauteurs lors de l'aménagement de la ZAC, Création de la Maison de quartier ...); les plus marquantes (abandon projet antenne) et les plus récentes (même celles qui n'ont pas abouti comme le projet de marché) sont bien repérées. La création du Jardin des Castors, née d'une initiative du Comité de quartier, est saluée comme une vraie réussite.
- Notre journal le Petit Hers est lu très régulièrement par les personnes qui connaissent le Comité,
- Les actions du Comité en tant qu'association de quartier correspondent exactement à ce qu'en attendent les habitants : animations de proximité, création de lien social, porte parole des habitants et interlocuteur des pouvoirs publics sur

les questions d'équipements et d'aménagements du quartier.

Confortés par les résultats de l'enquête, et fort de nombreux nouveaux adhérents et volontaires le Comité de Quartier va continuer à exister. Vous trouverez dans ce numéro du Petit Hers le programme des premières actions/animations que nous proposerons en 2015.

Les échanges avec les élus ont porté essentiellement sur les questions de stationnement, voirie sécurité piétons (aux abords des arrêts de bus, du collège), vitesse excessive sur certains axes, aménagements cyclables, développement des transports en commun.Le projet d'aménagement de la Place Carcassonne la Rotondelonguement été évoqué. Les services municipaux y travaillent actuellement et nous demandons à rester associés à la réflexion en cours.Le problème de la place de la voiture individuelle en ville a été soulevé et chacun devra se poser la question dans les années à venir de son rapport à ce mode de transport.

N'hésitez pas à interpeller le Comité de quartier sur toutes ces questions. Notre expérience montre l'intérêt des démarches collectives ; les demandes portées par une association rencontrent une meilleure écoute et ont plus de chances d'obtenir une issue favorable.